AVIS AUX RÉSIDENTS

Réfection du pont Confederation Heights
Contrat nº CP000390

DÉBUT DES TRAVAUX

Juin 2020

Madame, Monsieur,

La pandémie de COVID-19 constitue une situation sans précédent et la Ville d'Ottawa est déterminée à protéger la population et la communauté.

Le gouvernement de l'Ontario a autorisé la réouverture de certaines entreprises et de certains lieux de travail, notamment les **projets de construction municipaux**, tout en imposant des consignes strictes en matière de santé publique et de sécurité des opérations. Outre la réalisation de travaux en cours sur des projets d'infrastructures essentielles, la Ville est maintenant en mesure de reprendre les travaux sur d'autres projets de construction qui ont été interrompus en raison de l'éclosion de COVID-19.

La Ville travaille en étroite collaboration avec l'industrie et respecte les restrictions et les recommandations émises par les autorités sanitaires municipales, provinciales et fédérales, ainsi que par le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences.

Le présent avis a comme objet de vous informer des travaux qui se dérouleront sur le pont Confederation Heights dès le mois de juin 2020. Ces travaux visent à terminer les rénovations et la réfection du pont Confederation Heights sur la promenade de l'Aéroport au-dessus du chemin Heron.

Quoi : Les travaux visent à réparer le béton et les joints de dilatation sur la surface du pont (de la promenade de l'Aéroport qui enjambe le chemin Heron), à réparer le béton du soffite du pont et à remplacer les surfaces d'appui (sous la promenade de l'Aéroport et dans le couloir du TLR).

Pourquoi : En raison de l'âge et de l'état de l'infrastructure existante, ces travaux sont nécessaires pour remettre en état le pont et prolonger sa durée de vie.

Quand : Les travaux devraient commencer au début juin et devraient être terminés d'ici l'automne 2020.

Où : Afin de faciliter les travaux, des fermetures de voie dans les deux directions seront nécessaires à long terme sur la promenade de l'Aéroport au-dessus du chemin Heron en juin et en juillet. Au moins une voie dans chaque direction sera maintenue en tout temps.

Des voies du chemin Heron, sous la promenade de l'Aéroport, seront fermées par intermittence la nuit en juillet et en août. Les fermetures de voie se produiront entre 19 h et 6 h le matin. Au moins une voie dans chaque direction sera maintenue en tout temps.

Qui : La Ville d'Ottawa a embauché l'entrepreneur Clearwater Structures pour exécuter les travaux.

Accessibilité
La Ville d'Ottawa accorde une grande importance à l'accessibilité. C'est pourquoi elle met tout en œuvre pour faciliter l'accès aux chantiers et aux secteurs avoisinants. Si vous avez des besoins particuliers en matière d'accessibilité, communiquez avec l'équipe de projet dont les coordonnées se trouvent ci-dessous. Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande, à l'adresse : www.ottawa.ca/formataccessible.

Répercussions sur la circulation
Afin de faciliter les travaux proposés, diverses réductions de voies et déviations seront requises. L'accès aux entreprises locales et aux propriétés privées sera maintenu tout au long des travaux. L'accès sera également maintenu pour les piétons et les cyclistes.

AVIS AUX RÉSIDENTS

Répercussions sur l'emprise routière
Les travaux sur la chaussée pourraient empiéter un peu sur les propriétés privées adjacentes au chantier. La Ville remettra en état toute partie d'aménagement paysager, d'entrée de cour et d'allée piétonne qui aura été perturbée par les travaux.

Aux termes de ce contrat, l'entrepreneur assume l'entière responsabilité des travaux jusqu'à leur achèvement complet ainsi que de tout dommage aux propriétés privées en découlant. En pareil cas, toute demande d'indemnisation doit être immédiatement transmise à la fois verbalement et par écrit à l'entrepreneur et au représentant de la Ville sur le chantier. Ainsi, les autorités compétentes seront avisées promptement et pourront mener les enquêtes nécessaires.

Inconvénients causés par les travaux
L'entrepreneur prendra toutes les précautions nécessaires pour minimiser les répercussions des travaux sur la vie quotidienne de votre famille ou l'exploitation normale de votre commerce, mais vous comprendrez que les travaux pourraient entraîner certains inconvénients, comme le ralentissement et des retards de la circulation dans la zone de construction, du bruit, de la poussière et des vibrations. Il est également possible que vous ressentiez des vibrations en raison de l'utilisation d'équipement lourd. Il s'agit d'une situation courante qui ne cause généralement pas de problème. Nous tenons à vous remercier de votre patience et de votre collaboration.

En ce qui concerne les heures d'activité du chantier, la Ville d'Ottawa suit les exigences provinciales ainsi que son Règlement sur le bruit (2017-255).

Coordonnées
Pour toute urgence en dehors des heures normales de travail, veuillez communiquer avec la Ville au 3-1-1.
Pour obtenir des renseignements généraux sur le projet, communiquez avec le gestionnaire de projet de la Ville.
Pour toute question ou préoccupation liée aux travaux, veuillez communiquer avec le représentant de l'entrepreneur.

Gestionnaire de projet de la Ville
Ian Izzard, ing.
Ingénieur principal, Projets d'infrastructure
Construction et Design municipaux
Bureau : 613-580-2424, poste 15247
Courriel : ian.izzard@ottawa.ca

Administrateur du contrat de la Ville
Shail Basnyat, ing.
Gestionnaire de projet
AECOM
Bureau : 613-820-8282-ext-712
Courriel : Shailendra.Basnyat@aecom.com

Représentant de l'entrepreneur
Clearwater Structures Inc.
Michael Hobbs
Gestionnaire de projet
Cellulaire : 905-550-7919
Courriel : mikeh@clearwaterstructures.ca

c. c. Riley Brockington, conseiller du quartier 16 – Rivière
Shawn Menard, conseiller du quartier 17 – Capitale